



Validé 8 h de Formation \*

## COLLOQUE JURIS'CUP 2010

### LES FINANCEMENTS DE LA PLAISANCE et L'ACTUALITE JURIDIQUE DE LA PLAISANCE

**Jeudi 16 septembre 2010**

Maison de l'Avocat - 51 Rue Grignan – 13006 Marseille  
de 8 h 30 à 18 h

La plaisance, depuis l'achat du bateau par un particulier jusqu'aux infrastructures portuaires représente **une importance économique certaine**. La condition pour qu'elle soit un atout économique majeur est liée à l'importance des investissements par chacun des acteurs. L'analyse des besoins, des conditions, de la sécurité, des investissements et leur efficacité sera traitée sous la direction de quatre modérateurs : Sandra-Nathalie MARTINI, Gildas ANDRE, Emmanuel DOUHAIRE et Denis REBUFAT, Avocats au barreau de Marseille.

♦ 8h30 : accueil ♦ 9h : allocutions de bienvenue et début des travaux ♦ 10 h 45 : pause café

#### 1 - INTRODUCTION

Présentation des acteurs du développement et leurs indispensables besoins de financements

Par Denis REBUFAT, Avocat au barreau de Marseille et président de la JURIS'CUP

#### 2 – L'OPTIMISATION DE L'INVESTISSEMENT

##### A – L'INVESTISSEMENT : LEVIER ECONOMIQUE

- **Collectivités locales** : par Christian OLIVERES, Directeur des Services du Conseil Général Nice / ancien Directeur Interrégional Méditerranée de la Direction Régionale de la Caisse des Dépôts PACA
- **Le tourisme** : par Maxime TISSOT, Directeur de l'Office du Tourisme de Marseille
- **Le tourisme et l'impact sur les entreprises locales** : par Franck RECOING, Vice Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille Provence et Président du Club Provence Nautisme
- **Pour les professionnels** : par Denis INFANTE, représentant de la Fédération des Industrie Nautique dans le Var, et PDG du groupe EUROVOILES.

##### B - MONTAGES JURIDIQUES ET MODES DE FINANCEMENTS

Par Laurent ROUSTOUIL, Avocat au Barreau de Marseille

- **Société ou association, avantages et inconvénients**
- **L'accession à la propriété des navires de plaisance (leasing, crédits) et l'exploitation possible**

##### C - LA GESTION DE L'ESPACE

- **Le développement des ports** : par René GAUDINO, Président de l'Union des Ports de Plaisance du Levant
- **Vers une meilleure gestion de l'espace existant**

Sous la direction de Gildas ANDRE, Avocat au Barreau de Marseille

- Fourrière et enlèvement des bateaux :
- La déconstruction des bateaux : une urgence écologique et économique : par Yvon MARTINET, SAVIN MARTINET ASSOCIES, Avocat aux barreaux de Paris et Bruxelles
- L'entreprise de déconstruction : Mr MUCINESI, société EPUR

♦ 13h environ: pause déjeuner à la Maison de l'Avocat puis reprise des travaux

### 3 – LA SECURISATION DE L'INVESTISSEMENT

#### A - COMMENT EVITER LES RISQUES ?

- **Les risques économiques :** par Emmanuel DOUHAIRE, Avocat au Barreau de Marseille et Administrateur Judiciaire
- **le contrôle ; Les problèmes révélés par les contrôles des juridictions financières :** par Bertrand DIRINGER, président de section à la chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur
- **Les risques accidentels, Les risques habituels et les Catastrophes naturelles, réflexions sur les conséquences de la tempête XINTHIA :** Pierre CHEVALLET, Assureur MMA et Franck TURGNE, Assureur AXA
  - La notion de catastrophe naturelle et les incidences juridiques sur les assurances
  - La force majeure
  - Les conséquences financières : sur les particuliers (crédit en cours, leasing, locations ...), les entreprises (pertes d'exploitation), les collectivités (préjudice direct sur leurs biens et les obligations ultérieures de reconstruction, consolidation, modifications de l'urbanisme)
  - Une assurance complète : une sécurité pour l'investisseur

#### B - LA TRANSPARENCE DES REGLES ET LES POSSIBILITES DE RENOUVELLEMENT AU PROFIT DU TITULAIRE

- **Les droits, les transferts de propriété et les tarifs portuaires :**
  - La situation en France : par Serge PALLARES, Président de la Fédération Française des Ports de Plaisance

#### C - LA SECURISATION DES DROITS DES INVESTISSEURS

- **Le régime dérogatoire du droit administratif et l'insécurité juridique, facteur d'instabilité pour les investisseurs dans les ports de plaisance :** par le Professeur Robert REZENTHEL, chargé de cours Université de Lille II
- **L'actualité des juridictions administratives :** par Pierre-Yves GONNEAU, Conseiller au Tribunal Administratif de Marseille

### 4-L'ACTUALITE JURIDIQUE DE LA PLAISANCE

- Denis CLERIN, Adjoint au Chef de la Mission de la Navigation de Plaisance à la Direction des Affaires Maritimes et du Ministère du Développement Durable (MEEDDAT)
- Stéphane MIRIBEL, Rédacteur en Chef de la revue Droit Maritime Français : Jurisprudence concernant le domaine public maritime, les navires de plaisance, les ports de plaisance et les assurances

#### ♦ 18h : clôture des travaux

*\* Formation organisée avec le concours de l'Ecole des Avocats du Sud Est satisfaisant à l'obligation de formation continue des avocats (art. 14-2 de la loi du 31 décembre 1971)*

*Colloque organisé avec le soutien de : La Ville de Marseille, le Conseil Général des Bouches du Rhône, le Conseil Régional PACA, la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole et sous le parrainage de :*



#### **COUPON REPONSE**

(Merci de joindre votre règlement de 120 euros à l'ordre de : JURIS' CUP)

Nom : ..... Prénom : .....  
Entreprise : ..... Fonction : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : ..... Ville : .....  
Tél : ..... Fax : ..... E-mail : .....

## PLAN D'ACCES

MAISON DE L'AVOCAT  
51 RUE GRIGNAN  
13007 MARSEILLE

## PARKING A PROXIMITE

Parking Monthyon, Rue Breteuil, 13006 Marseille

